



THIERS & CO

ENTREPRISE

Thierry Déglon cède Albert de Thiers à un groupe lyonnais

Depuis le 1^{er} octobre, Thierry Déglon n'est plus le propriétaire d'Albert de Thiers. Une société cédée à Solexia dirigée par un duo lyonnais, Eric Versini et Hervé Kratiroff.

« Samedi 1^{er} octobre, en me levant, j'ai mis trois heures pour me rendre compte que j'étais à la retraite. Une retraite administrative car je vais travailler encore un peu chez Déglon. » La confiance vient du coutelier Thierry Déglon. Car depuis cette date, le président de l'entreprise Déglon a fait un choix fort : celui de se séparer de la société Albert de Thiers (*).

Albert de Thiers a été rachetée par le Thiernois en 1997 (sous le nom de Cathonnet). La société a grandi quelques années plus tard avec l'acquisition des établissements Dubost-Vachérias de Chabreloche. « Avec Albert de Thiers, j'ai pu toucher le monde de la grande dis-



Thierry Déglon entouré des nouveaux propriétaires Hervé Kratiroff, et Eric Versini.

tribution », explique Thierry Déglon qui affirme également avoir voulu « conserver une indépendance entre les deux sociétés [Déglon et Albert de Thiers, ndlr] ».

Depuis quelques jours, le Thiernois a donc cédé Albert de Thiers et ses 14 sa-

lariés à un fonds lyonnais, Solexia, qui s'engageait à reprendre l'ensemble du personnel - « des gens très impliqués, fantastiques », dira Thierry Déglon - et à conserver l'activité sur la région thiernoise. « J'ai eu un bon feeling avec eux », commente-t-il.

Du côté de Solexia, Hervé Kratiroff, président, assure que le groupe créé en 2005 a une approche « de bon père de famille » avec une « vision à long terme pour les entreprises reprises ». É

Eric Versini, directeur général se félicite pour sa



part de cette acquisition qui permet au fonds « d'explorer de nouveaux segments de clientèle et de mettre un pied dans les grandes surfaces alimentaires ».

Propriétaire également de la société Jodas-Pradel Excellence à La Monnerie (racheté en 2010), le duo d'entrepreneur souhaite donc associer Albert de Thiers afin de constituer le pôle arts de la table de Solexia.

Un pôle qui d'ici la fin de l'année 2017 devrait être rassemblé dans une extension de 1.500 m² du bâtiment de La Monnerie. « Quand on reprend une entreprise on voit où on peut investir », termine Hervé Kratiroff.

J.-B. B.

(*) Albert de Thiers est spécialisé dans la distribution de produits autour des arts de la table et de la cuisine. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 2 M€ en 2015.

Deux pôles chez Solexia

Le fonds lyonnais Solexia dispose de deux pôles. Un pôle arts de la table constitué des entreprises Jodas-Pradel Excellence et Albert de Thiers, et un pôle agro. Ce dernier, créé en 2012, compte quatre entreprises : Salaisons du Val d'Allier (fabrication et distribution de salaisons en Auvergne), Maison Chillet (fabricant de saucissons dans les monts du Lyonnais), Volailles Vey (élevage, abattage et découpe de volailles) et Max Poulet (vente de poulets rôtis en Suisse). Le groupe dispose de trois autres entreprises dans le domaine de la gastronomie : Burgundy Lounge (restaurant gastronomique à Lyon), Groupe Valorel (achat et revente de biens immobiliers) et RMP Caraïbes (fret maritime entre Saint-Martin et Saint-Barthélemy). Le groupe dispose d'un effectif de 243 salariés pour un chiffre d'affaires de 53 M€.